

# Fonds rendement amélioré d'obligations canadiennes global Evolve

31 décembre 2024

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels du Fonds gratuitement, sur demande, en composant le 1-844-370-4884, en nous écrivant à Evolve Funds, 40 King Street West, Suite 3404, Toronto (Ontario) M5H 3Y2, ou encore en visitant notre site Web, à l'adresse [www.evolveetfs.com](http://www.evolveetfs.com), ou celui de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration du fonds de placement, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle.

# Fonds rendement amélioré d'obligations canadiennes global Evolve

31 décembre 2024

---

## Objectif et stratégies de placement

---

Le Fonds rendement amélioré d'obligations canadiennes global Evolve (le « Fonds ») vise à procurer aux porteurs de parts un revenu mensuel intéressant et une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des FNB de titres à revenu fixe ou des titres à revenu fixe émis principalement au Canada. Afin d'améliorer le rendement, d'atténuer le risque et de réduire la volatilité, le Fonds aura recours à un programme de vente d'options d'achat couvertes, au gré du gestionnaire. L'ampleur des ventes d'options d'achat couvertes pourrait varier selon la volatilité du marché et d'autres facteurs.

## Risque

---

Au cours de la période visée par le présent rapport, aucun changement apporté au Fonds n'a modifié considérablement le niveau de risque associé à un placement dans le Fonds. Les investisseurs éventuels devraient lire le plus récent prospectus du Fonds et examiner la description des risques qui s'y trouve.

## Résultats d'exploitation

---

Étant donné que les activités liées aux parts de FNB non couvertes du Fonds ont commencé le 26 septembre 2024 et que les activités liées aux parts d'OPC non couvertes des catégories A et F du Fonds ont commencé le 9 octobre 2024, aucune donnée sur le rendement ne peut être présentée. Au 31 décembre 2024, l'actif net du Fonds s'établissait à 22,4 millions de dollars.

## Commentaires du gestionnaire de portefeuille

---

Le marché obligataire canadien a connu une excellente année 2024 sous l'effet d'un cycle dynamique de réduction des taux de la Banque du Canada et de conditions macroéconomiques favorables. La Banque du Canada a réduit son taux de financement à un jour à cinq reprises, marquant ainsi un changement important dans la politique monétaire visant à soutenir la croissance économique dans un contexte d'atténuation des pressions inflationnistes.

La première baisse de taux (25 points de base) a été annoncée en juin et représentait la première baisse de taux par la Banque du Canada en quatre ans<sup>1</sup>. Cette décision reflétait la confiance croissante envers l'atténuation des pressions inflationnistes et marquait une transition vers une politique monétaire plus accommodante. La première baisse a donné un coup de fouet au marché obligataire canadien, les rendements plus faibles entraînant une hausse des prix des obligations. Les investisseurs ont accueilli favorablement cette décision, l'interprétant comme un signal de soutien monétaire durable, ce qui a stimulé la demande de titres à revenu fixe.

Le marché obligataire a continué sur son élan au second semestre, la Banque du Canada ayant accéléré la mise en place de ses mesures d'assouplissement. En décembre, les marchés ont été surpris par une baisse de taux de 50 points de base par la Banque du Canada, la deuxième baisse consécutive de cette importance. Cela a porté le taux de financement à un jour à 3,25 %. Il s'agit du niveau le plus bas depuis la fin du précédent cycle de resserrement, ce qui témoigne de l'engagement de la Banque du Canada à stimuler l'économie canadienne<sup>2</sup>. Bien que la Banque du Canada ait laissé entendre qu'elle pourrait procéder à d'autres baisses de taux en 2025, elle a insisté sur son approche prudente, indiquant qu'elle privilégierait des rajustements moins importants de 25 points de base pour évaluer l'incidence cumulative des mesures d'assouplissement.

Ces baisses de taux, ainsi que la croissance économique soutenue, ont été favorables à l'ensemble du marché obligataire canadien, qui a enregistré de bons rendements tout au long de l'année. Le cours des obligations a bondi alors que les rendements fléchissaient, offrant à la fois aux investisseurs une appréciation des cours et une génération de revenus.

Dans l'ensemble, le marché obligataire canadien a grandement bénéficié des mesures monétaires prises par la Banque du Canada et est demeuré une option attractive pour les investisseurs à la recherche de stabilité et de revenu. Étant donné la politique monétaire qui devrait rester souple à court terme, les perspectives du marché obligataire demeurent très favorables au début de 2025.

1) <https://www.banqueducanada.ca/2024/06/fad-communique-2024-06-05>

2) <https://www.canadalife.com/fr/placement-gestion/nouvelles-et-renseignements/revue-mensuelle-des-marches-decembre-2024.html>

# Fonds rendement amélioré d'obligations canadiennes global Evolve

31 décembre 2024

---

## Événements récents

---

Les tensions commerciales se sont aggravées en 2025, les États-Unis envisageant d'imposer de nouveaux tarifs douaniers à leurs principaux partenaires commerciaux, dont le Canada et le Mexique, et de prendre des mesures de riposte plus larges à l'encontre d'autres pays. Les pays touchés pourraient riposter avec leurs propres tarifs douaniers, accroissant davantage l'incertitude liée au commerce mondial. Ces événements ont contribué à accroître la volatilité des marchés et pourraient perturber les chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier dans les secteurs commerciaux. La durée et l'incidence de ces événements demeurent incertaines, par conséquent, leurs répercussions financières sur les placements ne peuvent être estimées à l'heure actuelle.

## Opérations entre parties liées

---

Evolve Funds Group Inc. (le « gestionnaire »), société constituée sous le régime des lois de l'Ontario, est le fiduciaire, le gestionnaire et le conseiller en valeurs du Fonds et est responsable de l'administration quotidienne du Fonds. Le Fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire en contrepartie de ses services. Les frais de gestion versés au gestionnaire sont considérés comme des opérations entre parties liées, car le gestionnaire est considéré comme une partie liée du Fonds. Les frais de gestion sont présentés à l'état du résultat global des états financiers annuels du Fonds et font l'objet d'une analyse plus détaillée ci-dessous.

Le Fonds est autorisé à acheter, vendre et détenir des titres de certains émetteurs qui sont directement ou indirectement liés au gestionnaire. En ce qui concerne les placements dans des émetteurs liés, le gestionnaire s'est appuyé sur l'approbation qu'il a reçue du Comité d'examen des investissements (« CEI »). Le gestionnaire se conforme à ses politiques et procédures actuelles à l'égard des placements auprès des émetteurs liés et se rapporte régulièrement au CEI.

## Frais de gestion

Le gestionnaire est en droit de recevoir des frais de gestion annuels de 0,45 % de la valeur liquidative des parts de FNB non couvertes et des parts d'OPC non couvertes de catégorie F, et de 1,20 % de la valeur liquidative des parts d'OPC non couvertes de catégorie A du Fonds, cumulés quotidiennement et généralement payés mensuellement à terme échu. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le Fonds a engagé des frais de gestion de 14 113 \$. Ces frais de gestion ont été encaissés par le gestionnaire dans le cadre de l'exploitation quotidienne du Fonds, qui comprend notamment la gestion du portefeuille, la maintenance des systèmes de portefeuille utilisés pour la gestion du Fonds, le maintien du site Web [www.evolveetfs.com](http://www.evolveetfs.com) et la prestation de l'ensemble des autres services comme le marketing et la promotion.

## Frais d'administration

Les frais d'administration sont calculés en fonction d'un taux de 0,15 % par année de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Les frais sont cumulés quotidiennement et généralement payés tous les mois. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le Fonds a engagé des frais d'administration de 4 481 \$. Ces frais d'administration sont encaissés par le gestionnaire pour les frais d'exploitation du Fonds, qui comprennent notamment, mais sans s'y limiter : les frais d'expédition et d'impression des rapports périodiques aux porteurs de parts; les frais payables à l'agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts et au dépositaire; les frais raisonnables que le gestionnaire ou ses agents ont engagés dans le cadre de leurs obligations courantes envers le Fonds; les frais engagés par les membres du CEI liés au CEI; les frais liés à la conformité au Règlement 81-107; les frais liés à l'exercice, par un tiers, des droits de vote rattachés aux procurations; les primes d'assurance pour les membres du CEI; les honoraires payables aux auditeurs et aux conseillers juridiques du Fonds; les frais de dépôts réglementaires, les frais de bourse et de licence et les frais de CDS; les frais liés à la conformité à l'ensemble des lois, aux règlements et aux politiques applicables, y compris les frais liés aux exigences de dépôt continues, comme les frais de rédaction et de dépôt des prospectus; les honoraires des avocats, des comptables et des auditeurs; les frais du fiduciaire, du dépositaire et du gestionnaire engagés relativement à des questions qui ne relèvent pas du cours normal des activités du Fonds. Les frais d'administration que le Fonds verse au gestionnaire au cours d'une période donnée peuvent être inférieurs ou supérieurs aux frais d'exploitation que le gestionnaire engage pour le Fonds.

# Fonds rendement amélioré d'obligations canadiennes global Evolve

31 décembre 2024

## Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent des informations financières clés sur le Fonds et visent à aider les lecteurs à comprendre ses résultats financiers pour la période indiquée.

### Actif net par part du Fonds<sup>1</sup>

	31 décembre 2024 (\$)
Pour les périodes terminées les :	
<b>Parts de FNB non couvertes – actif net par part</b>	
Actif net par part au début de la période <sup>2</sup>	19,98
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>	
Total des produits	0,22
Total des charges	(0,05)
Gains (pertes) réalisés	0,05
Gains (pertes) latents	0,13
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>3</sup></b>	<b>0,35</b>
<b>Distributions :</b>	
Revenu (hors dividendes)	(0,12)
Gains en capital	(0,01)
Remboursement de capital	(0,17)
<b>Total des distributions annuelles<sup>4</sup></b>	<b>(0,30)</b>
<b>Actif net par part à la fin de la période</b>	<b>19,76</b>
<b>Parts non couvertes de catégorie A – actif net par part</b>	
Actif net par part au début de la période <sup>2</sup>	19,73
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>	
Total des produits	0,18
Total des charges	(0,08)
Gains (pertes) réalisés	0,09
Gains (pertes) latents	(0,04)
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>3</sup></b>	<b>0,15</b>
<b>Distributions :</b>	
Revenu (hors dividendes)	(0,12)
Remboursement de capital	(0,08)
<b>Total des distributions annuelles<sup>4</sup></b>	<b>(0,20)</b>
<b>Actif net par part à la fin de la période</b>	<b>19,86</b>
<b>Parts non couvertes de catégorie F – actif net par part</b>	
Actif net par part au début de la période <sup>2</sup>	19,73
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>	
Total des produits	0,18
Total des charges	(0,05)
Gains (pertes) réalisés	0,07
Gains (pertes) latents	0,12
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>3</sup></b>	<b>0,32</b>
<b>Distributions :</b>	
Revenu (hors dividendes)	(0,10)
Remboursement de capital	(0,10)
<b>Total des distributions annuelles<sup>4</sup></b>	<b>(0,20)</b>
<b>Actif net par part à la fin de la période</b>	<b>19,88</b>

# Fonds rendement amélioré d'obligations canadiennes global Evolve

31 décembre 2024

- 1 Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds au 31 décembre 2024. Les activités liées aux parts de FNB non couvertes ont commencé le 26 septembre 2024 et les activités liées aux parts d'OPC non couvertes des catégories A et F ont commencé le 9 octobre 2024.
- 2 Ce montant représente le prix de lancement initial.
- 3 L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation se fonde sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.
- 4 Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux. Comme les chiffres ont été arrondis, les distributions réelles peuvent varier légèrement.

## Ratios et données supplémentaires du Fonds

	31 décembre 2024
Pour les périodes terminées les :	
<b>Parts de FNB non couvertes – ratios et données supplémentaires</b>	
Valeur liquidative totale (\$) <sup>5</sup>	21 241 777
Nombre de parts en circulation <sup>5</sup>	1 075 000
Ratio des frais de gestion, compte non tenu de la quote-part des charges découlant des fonds de placement sous-jacents <sup>6</sup>	0,66 %
Ratio des frais de gestion <sup>7,10</sup>	0,76 %
Ratio des frais d'opérations <sup>8</sup>	0,36 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>9</sup>	46,65 %
Valeur liquidative par part (\$)	19,76
Cours de clôture (\$)	19,76
<b>Parts non couvertes de catégorie A – ratios et données supplémentaires</b>	
Valeur liquidative totale (\$) <sup>5</sup>	1 016 221
Nombre de parts en circulation <sup>5</sup>	51 176
Ratio des frais de gestion, compte non tenu de la quote-part des charges découlant des fonds de placement sous-jacents <sup>6</sup>	1,47 %
Ratio des frais de gestion <sup>7,10</sup>	1,57 %
Ratio des frais d'opérations <sup>8</sup>	0,36 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>9</sup>	46,65 %
Valeur liquidative par part (\$)	19,86
<b>Parts non couvertes de catégorie F – ratios et données supplémentaires</b>	
Valeur liquidative totale (\$) <sup>5</sup>	123 641
Nombre de parts en circulation <sup>5</sup>	6 220
Ratio des frais de gestion, compte non tenu de la quote-part des charges découlant des fonds de placement sous-jacents <sup>6</sup>	0,66 %
Ratio des frais de gestion <sup>7,10</sup>	0,76 %
Ratio des frais d'opérations <sup>8</sup>	0,36 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>9</sup>	46,65 %
Valeur liquidative par part (\$)	19,88

- 5 Ces renseignements sont présentés au 31 décembre 2024.
- 6 Le ratio des frais de gestion, compte non tenu de la quote-part des charges découlant des fonds de placement sous-jacents, est établi d'après le total des charges plus la taxe de vente harmonisée (exclusion faite des distributions, des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille) de la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
- 7 Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges plus la taxe de vente harmonisée (exclusion faite des distributions, des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille) de la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
- 8 Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
- 9 Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.
- 10 Le RFG du Fonds comprend une quote-part estimative du RFG de tout fonds de placement sous-jacent détenu dans le portefeuille du Fonds au cours de la période.

# Fonds rendement amélioré d'obligations canadiennes global Evolve

31 décembre 2024

## Rendement passé

Étant donné que le Fonds est un émetteur assujéti depuis moins d'un an, la date de création des parts de FNB non couvertes étant le 26 septembre 2024 et celle des parts d'OPC non couvertes des catégories A et F, le 9 octobre 2024, la présentation de données sur le rendement de la période n'est pas autorisée.

## Aperçu du portefeuille

### Ensemble des titres

Titre	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
FINB BMO obligations totales	50,0
iShares Core Canadian Universe Bond Index ETF	49,8
<b>Total</b>	<b>99,8</b>

### Répartition sectorielle

Portefeuille par catégorie	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
<b>Titres de capitaux propres</b>	
FNB – Titres à revenu fixe canadiens	99,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,3
Autres actifs, moins les passifs	(0,1)
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations que réalise le Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse [www.evolveetfs.com](http://www.evolveetfs.com).



**Fonds rendement amélioré d'obligations canadiennes global Evolve**